

Alain Blanquier

**Pour une majeure cinquième
plus offensive**

Seconde édition

Publibook

Retrouvez notre catalogue sur le site des Éditions Publibook :

<http://www.publibook.com>

Publibook, Paris
Première édition, avril 2003
Edition corrigée et augmentée, juin 2006

Ce texte publié par les Éditions Publibook est protégé par les lois et traités internationaux relatifs aux droits d'auteur. Son impression sur papier est strictement réservée à l'acquéreur et limitée à son usage personnel. Toute autre reproduction ou copie, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon et serait passible des sanctions prévues par les textes susvisés et notamment le Code français de la propriété intellectuelle et les conventions internationales en vigueur sur la protection des droits d'auteur.

Éditions Publibook
14, rue des Volontaires
75015 PARIS – France
Tél. : +33 (0)1 53 69 65 55

IDDN.FR.010.0100558.000.R.P.2003.035.40000

*Celui qui ne sait pas vers quel port
il se dirige ne trouve jamais
de vents favorables*

Sénèque

Sommaire

Chapitre 1

Propositions pour une majeure cinquième plus offensive	11
1-1 Réflexions sur les systèmes d'enchères	11
1-2 L'évaluation des mains	12
1-3 Objectifs et contraintes des systèmes d'enchères.....	15
1-4 Proposition d'adaptation de la majeure cinquième	17
1-5 Fréquence des ouvertures	19
1-6 Assemblage des divers modules.....	21
1-7 Structure de l'ouvrage.....	21
ANNEXE 1-1	22
ANNEXE 1-2	23

Chapitre 2

Ouverture d'1 ♥ ou d'1 ♠ et développements	25
2-1 Les ouvertures d'1 ♥ et d'1 ♠ à partir de 10 points H	25
2-2 Le choix de la première enchère du répondant.....	28
2-3 Le 2♣ Relais - Principe.....	31
2-4 La suite des enchères après un 2♣ relais et une réponse forte de l'ouvreur.....	32
2-5 L'ouvreur a répondu 3♣ ou 3♦ sur 2♣ - Le problème du Carreau.....	34
2-6 La recherche des fits à Pique après l'ouverture d'1 ♥.....	39
2-7 Les bicolores ♥et ♠ de l'ouvreur et l'utilisation éventuelle du 2♣ relais	41
2-8 La recherche des doubles fits	45
2-9 Le relais à 2♣ en cas d'intervention adverse	47

Chapitre 3

Ouverture d'1 SA Le Stayman 3 paliers	49
3-1 Les zones de force et les distributions possibles pour l'ouverture d'1 SA	49
3-2 Les Texas pour les majeures et les mineures.....	50
3-3 Les divers Stayman	51
3-4 Le Stayman 3 paliers - Propositions.....	52
3-5 Le Stayman 3 paliers - Développements si le répondant a 8 points H	57
3-6 Le Stayman 3 paliers -.....	59
3-7 Autres réponses sur l'ouverture d'1 SA et développements.....	62
3-8 Comment éviter les mauvais contrats de 3 SA	65
3-9 Synthèse des réponses à l'ouverture d'1 SA.....	66
3.10 L'ouverture d'1 SA 14-16	68
ANNEXE 3.1	69
ANNEXE 3.2.....	70
ANNEXE 3.3.....	71
ANNEXE 3.4.....	72

Chapitre 4

Ouvertures d'1♣ et d'1♦ et développements	73
4-1 Les mains relevant de l'ouverture d'1♣ ou d'1♦	73
4-2 Meilleure mineure ou Carreau quatrième.....	74
4-3 Les bicolores forts - le 2 SA modérateur.....	79
4-4 La quatrième couleur forcing	83
4-5 La troisième couleur forcing	89
4-6 Le 2♣ Roudi et le relais Ping-Pong.....	91
4-7 Les mains régulières de 18-19 points H	95
4-8 Les interventions sur l'ouverture d'1♣ ou d'1♦	98
ANNEXE 4.1.....	101
ANNEXE 4.2.....	102

Chapitre 5

Les enchères de chelem.....	103
5-1 La description et l'utilisation des contrôles	103
5-2 Le Blackwood 5 clefs.....	104
5-3 Le Blackwood 6 clefs.....	107

5-4 Le Blackwood d'exclusion	111
5-5 Les splinters	113
5-6 L'enchère de 5 SA - la recherche des grands chelems	115
5-7 L'enchère de 3 SA dans la recherche des Chelems	117
5-8 Quelques remarques sur les outils de ce chapitre	120
5-9 Les interventions dans les séquences du chelem	123
Chapitre 6	
L'ouverture de 2♦ multi Le Stayman Puppet	125
6-1 Considérations générales sur les ouvertures au palier de 2 ou de 3	125
6-2 Description générale de l'ouverture de 2♦ multi et des réponses	129
6-3 Le 2♦ multi correspondant à un 2 majeur faible	132
6-4 Le 2♦ multi correspondant à un 2 mineur fort	136
6-5 Le 2♦ multi correspondant à un 2 SA fort	136
6-6 Le Stayman Puppet	138
6-7 Compléments relatifs au développement des enchères (mains régulières 20-22 points H)	141
6-8 Déroulement des enchères après intervention	147
ANNEXE 6.1	151
ANNEXE 6.2	152
Chapitre 7	
L'ouverture de 2♣ forcing de manche	153
7-1 Choix de l'ouverture forcing de manche	153
7-2 Les réponses à l'ouverture de 2♣	155
7-3 L'arrêt des enchères à la manche	159
7-4 Les Blackwood aux Rois et les interrogatives aux Dames	161
7-5 La suite des enchères avec des mains régulières - Retour sur le Stayman Puppet	165
7-6 La suite des enchères après 2♣ - Mains fortes et bicolores	169
7-7 La suite des enchères - mains unicolores	176
7-8 Interventions sur l'ouverture de 2♣ - La convention COPI	183
ANNEXE 7.1	186
Chapitre 8 Ouvertures de 2♥ et 2♠ et développements	
8-1 Considérations générales	187
8-2 Caractéristiques des ouvertures de 2♥ et de 2♠	188
8-3 La gêne apportée aux adversaires par les ouvertures de 2♥ et 2♠	195
8-4 Les interventions après les ouvertures de 2♥ et 2♠ et la suite des enchères	198
8-5 Traitements des ouvertures classiques de 2♥ et 2♠ forts	200
ANNEXE 8.1	202
Chapitre 9	
Barrages mineurs et suites éventuelles (Ouvertures de 2 SA / 3♣ / 3♦ / 3 SA)	203
9-1 Contexte des barrages mineurs	203
9-2 L'ouverture de 2 SA	204
9-3 Les ouvertures de 3♣ et 3♦	207
9-4 Cas particuliers des barrages à 3♣ ou 3♦ en troisième position	210
9-5 L'ouverture de 3 SA	211
9-6 Les interventions après les barrages mineurs à 2 SA	212
9-7 Une alternative à l'ouverture de 2 SA barrage mineur faible	213
Chapitre 10	
Les interventions et la suite des enchères	215
10-1 Contexte du chapitre	215
10-2 L'intervention par l'annonce d'une couleur	216
10-3 L'annonce des bicolores en flanc - la convention Ghestem	222
10-4 Les contres	228
10-5 Les cue-bids	235
10-6 Les enchères après intervention sur l'ouverture d'1 SA ou après l'intervention du n° 2 à 1 SA	236
10-7 La défense contre l'ouverture de 2♥ ou de 2♠ faible	244
10-8 Une donne pour conclure	247
Bibliographie	248

Chapitre 1

Propositions pour une majeure cinquième plus offensive

1-1 Réflexions sur les systèmes d'enchères

1-11 Considérations générales

Pour entreprendre de traiter des enchères au Bridge, il est bon se s'accorder quelques instants de réflexion sur la finalité des systèmes d'enchères compte tenu de la marque, des trois catégories de contrats (marques partielles, manches ou chelems), de la vulnérabilité respective des deux camps, et même du type de compétition (par paires ou par quatre).

Les trois qualités essentielles d'un bon système sont :

- *de décrire les mains de façon suffisamment précise pour parvenir au meilleur contrat dans la ligne*
- *d'être relativement insensible aux interventions des adversaires*
- *de gêner, autant que faire se peut, les enchères adverses.*

Ce qui précède est classique; mais néanmoins, les deuxième et troisième points ne sont pas toujours pris en compte avec toute l'attention qu'ils méritent. Dans cet ouvrage, nous nous efforçons de développer les deux derniers points, et surtout le dernier, sans sacrifier pour autant à la précision des enchères dans le silence adverse.

1-12 Systèmes naturels et systèmes artificiels

Il était classique autrefois d'opposer ces deux notions. Toutefois aucun système n'est totalement naturel. Par exemple l'enchère de 2♣ Albarran est totalement artificielle puisque la main peut très bien ne comporter aucun Trèfle. La distinction n'est pas toutefois sans intérêt. Sans faire le recensement des grandes familles de systèmes, ce qui dépasserait de beaucoup le cadre de cet ouvrage, on peut considérer très sommairement les grandes catégories de système suivantes :

(I) Les systèmes véritablement artificiels dans lesquels certaines mains sont "passées" alors qu'elles possèdent un nombre de points justifiant l'ouverture, alors que d'autres mains sont ouvertes (au palier de 1) bien que le nombre de points d'honneur et de distribution ne le justifie pas. Il s'agit de systèmes SHA ("hautement artificiels") selon la terminologie de la Fédération.

(II) D'autres systèmes peuvent apparaître comme semi-artificiels; il s'agit des systèmes dans lesquels une seule main est censée se décrire, le partenaire effectuant des relais (couleur au-dessus de celle qui vient d'être nommée) pour connaître la suite de la consistance de la main qui se décrit. De nombreux systèmes de ce type ont été élaborés (l'Alpha de Romanet, le Bêta de Collet, la majeure d'abord de Vernes, ...pour ne citer que quelques exemples).

(III) Mentionnons aussi parmi les systèmes artificiels tous les systèmes basés sur "le Trèfle d'appel", systèmes dans lesquels l'ouverture d'1♣ caractérise une main forte, le plus souvent sans beaucoup d'informations concernant la distribution. L'inconvénient, de ces systèmes est naturellement qu'ils permettent aux adversaires d'intervenir facilement au palier de 1.

(IV) Viennent ensuite les systèmes plus ou moins naturels comme "la longue d'abord", "le canapé" (si l'on considère que commencer par la couleur la plus courte est naturel), "l'Acol britannique"...

(V) La majeure cinquième peut être considérée également comme un système naturel.

Indiquons aussi que la zone retenue pour l'ouverture d'1 SA joue un rôle important dans l'élaboration de tous les systèmes. Et il existe une grande variété de situations à ce sujet (l'ouverture d'1 SA de 10 à 12 points, 12 à 14, 15 à 17,)

1-13 La majeure cinquième

La majeure cinquième s'est progressivement imposée en France comme le système de base de la majorité des Bridgeurs.

Ce système repose en particulier sur la constatation que les contrats de manche les plus fréquents sont 3 SA, 4♥ et 4♠. Les manches en mineure sont rares. Pour jouer "confortablement" un contrat de 4♥ ou de 4♠, il est souhaitable que la ligne possède un fit au moins huitième dans la couleur. Si l'ouvreur d'1♥ ou d'1♠ s'engage à détenir au moins cinq cartes de cette couleur, la connaissance du fit huitième est grandement facilitée. Si l'on ajoute que la connaissance des fits 4-4 en majeure ne pose pas de difficulté sur l'ouverture d'1 SA grâce au Stayman, on comprend que la découverte des contrats de manche en majeure soit relativement facile dans le cadre de la majeure cinquième.

L'ouvrage qui suit se place résolument dans le cadre de la majeure cinquième. Nous verrons néanmoins ultérieurement dans ce chapitre sur quels points il se distingue de la majeure cinquième standard, le but étant de prendre l'initiative des enchères chaque fois que cela est possible sans risques excessifs.

1-2 L'évaluation des mains

1-21 Les types de mains

Les types de mains sont caractérisés par la nature de leur distribution. On peut distinguer essentiellement quatre types de mains qui sont les suivants :

- les mains régulières, soit les distributions 4-4-3-2, 4-3-3-3, 5-3-3-2. La fréquence de l'ensemble de ces distributions est de l'ordre de 48%.
- les mains semi-régulières, soit les trois distributions 5-4-3-1, 5-4-2-2, 6-3-2-2. La fréquence de ces trois types de mains est au total de 29%.
- les mains tricolores, soit les répartitions 4-4-4-1 ou 5-4-4-0. La fréquence de ces deux types de mains est de 4%.
- les mains irrégulières. Il s'agit de toutes les autres mains (mains fortement bicolores ou unicolores); leur fréquence est de 19%.

Il est évident que plus la main est plate (distribution 4-3-3-3 par exemple), moins elle présente d'intérêt, toutes choses égales d'ailleurs.

1-22 La force des mains

L'autre élément fondamental de l'évaluation d'une main est sa force en points d'honneurs. Il est à peine besoin de rappeler que l'As, le Roi, la Dame et le Valet comptent respectivement pour 4,3,2 et 1 points. On peut naturellement corriger l'évaluation du nombre de points de diverses manières. Disons pour simplifier qu'il est raisonnable de déduire un point lorsque l'on dispose d'un honneur singleton.

1-23 Les compléments à l'estimation de la force des mains

Le complément le plus connu est la prise en compte de la distribution : 3 points pour une chicane, 2 pour un singleton, 1 pour un doubleton (sauf Dame seconde et Valet second).

L'autre raffinement consiste à attribuer des points de longueur. Par exemple un demi point pour une cinquième carte et un point pour une sixième carte dans une couleur donnée.

En pratique, dans cet ouvrage, nous ne parlerons que des points d'honneurs (points H) et non pas des points d'honneur - distribution (HD). En effet, ceci encombre un peu inutilement l'esprit et le bridgeur doit être capable d'intégrer implicitement à la force de sa main les points de distribution qu'elle comporte. Dans le cas où l'on envisage un contrat à la couleur, c'est généralement que l'on dispose d'une distribution non régulière (par exemple 5-4-3-1). Quelle est dans ces conditions la différence entre dire "on peut demander la manche à 4♥ ou à 4♠ à partir de 26 ou 27 points HD " ou dire "il faut au moins 24 points H, avec des mains semi-régulières pour demander 4♥ ou 4♠". Chacun sait aussi qu'il en faut encore moins avec des mains fortement irrégulières. Notons aussi qu'une répartition 5-4-3-1 est souvent préférable à une répartition 5-4-2-2. Or le nombre de points de distribution attribué aux deux distributions précédentes est le même. Ceci relativise également l'intérêt des points HD.

1-24 L'évaluation en perdantes.

L'évaluation en perdantes apporte en revanche une touche plus originale dans l'évaluation des mains et nous y ferons souvent référence. Ce type d'évaluation n'a d'intérêt que pour les mains non régulières. Le principe du compte des perdantes est le suivant :

(I) Aucune couleur ne comporte plus de 3 perdantes (les quatrième, cinquième et sixième cartes,....d'une couleur donnée ne sont pas considérées comme des perdantes).

(II) Dans les trois premières cartes d'une couleur, on compte une perdante par gros honneur manquant (As, Roi ou Dame). Toutefois si une couleur n'est commandée que par la Dame, on compte deux perdantes si elle est doubleton et trois perdantes si elle est tripleton, sauf si la Dame est accompagnée du Valet (DVx correspond à 2 perdantes).

On trouvera ci-dessous des exemples de calcul du nombre de perdantes pour trois mains particulières.

♠ A4
♥ DV9532
♦ R32
♣ R10

Main de 6 perdantes

♠ A
♥ D4
♦ AD74
♣ RDV652

Main de 4 perdantes

♠ DV8
♥ AR1094
♦ -
♣ RV753

Main de 5 perdantes

1-25 Les cartes intermédiaires

Les cartes intermédiaires sont essentiellement les 10, les 9 et les 8. Elles n'interviennent pas dans le compte des points ni dans celui des perdantes. *Néanmoins elles ne sont pas sans intérêt*, notamment quand elles forment des séquences (par exemple 10-9-8 ou 10-9). Nous verrons en particulier que, pour effectuer des ouvertures de barrage au niveau de 2, il est très souhaitable que la relative faiblesse en points de la main soit compensée par plusieurs cartes intermédiaires dans la couleur dans laquelle est effectué le barrage.

1-26 La zone de force pour déclarer la manche ou le chelem

(I) On trouve dans certains manuels des tables qui fournissent le niveau du contrat à envisager en fonction du nombre de points HD (Honneur Distribution), ou HLD (Honneur, Longueur, Distribution). La réalité est évidemment plus complexe car la réussite d'un contrat de manche ou de chelem ne dépend pas seulement du nombre cumulé des points des deux mains (qui d'ailleurs est souvent imparfaitement connu). De très nombreuses autres notions interviennent, par exemple :

- la présence d'un double fit
- le nombre total des atouts
- l'emplacement des honneurs si les adversaires se sont manifestés,

(II) S'il n'est pas exceptionnel de réussir les contrats de 4♥ ou 4♠ avec 21 ou 22 points H dans la ligne (et moins de 28 HLD comme le préconisent certains auteurs), on pourra à l'inverse chuter des manches avec un nombre élevé de points (H, HD, ou HLD).

(III) Nous avons néanmoins besoin d'avoir quelques repères pour la nomination des manches au niveau de 3 SA, 4♥ et 4♠. *A condition que la force des deux mains soit relativement équilibrée, il semble que l'on peut envisager la manche dès que la force totale des deux mains atteint 24 points H.* Il est préférable d'éviter de la nommer si le total des points H des deux mains est inférieur (sauf pour les contrats de 4♥ ou 4♠ si les mains sont fortement irrégulières).

Ainsi, pour le contrat de 3 SA sur une ouverture d'1 SA, le répondant envisage la manche dès qu'il possède 9 points H (il est sûr en effet que la ligne dispose d'au moins 24 points H). Si le répondant n'a que 8 points, il le fait savoir à l'ouvreur qui prend lui-même la décision d'aller ou non à la manche.

En ce qui concerne les contrats de 4♥ et de 4♠, on les envisage généralement avec des mains semi-régulières ou irrégulières, comportant au moins 2 à 3 points de plus-values distributionnelles. On peut donc aussi tabler sur un total de 24 points H pour se guider. Mais naturellement, comme on l'a indiqué précédemment, il existe d'autres facteurs qui interviennent et il faut savoir les intégrer au moment de la décision.

Le seuil de 24 points H peut paraître un peu faible et il dépend aussi du type de compétition (par paires ou par quatre) et de la vulnérabilité. Il faut être un peu plus offensif en matches par quatre qu'en tournoi par paires.

(IV) Les manches à 5♣ et à 5♦ nécessitent un potentiel nettement plus important compte tenu du niveau élevé du contrat.

(V) En ce qui concerne les chelems on entend parfois dire qu'il faut au moins 33 points pour les petits chelems et 37 pour les grands.

Il est certain qu'avec des mains régulières, et lorsque l'on doit jouer à SA, ces valeurs ne sont pas déraisonnables. Lorsque le contrat est à la couleur d'autres éléments interviennent tels que :

- le contrôle de toutes les couleurs
- le choix de la main qui jouera (pour la protection des Rois par exemple).
- le nombre d'As
- le nombre total d'atouts dans la ligne
- le contrôle plus ou moins solide de la couleur d'atout (par exemple avec 10 atouts dont l'As et le Roi, la Dame d'atout n'est pas indispensable; avec 9 atouts seulement la Dame est très souhaitable). On doit aussi tenir compte de la présence d'une couleur secondaire (au moins cinquième) qui, si elle peut être libérée, fournira des défausses.

Comme on le voit, il est un peu vain de fixer un seuil précis à la force cumulée des deux mains pour demander les chelems petits ou grands. Il faut plutôt, au cours du développement des enchères, réévaluer sa main à la lumière des informations fournies par le partenaire, et tenir compte des enchères modératrices éventuelles ou des signes de force.

1-3 Objectifs et contraintes des systèmes d'enchères

1-31 Recherche de l'efficacité des ouvertures

Les ouvertures conditionnent largement le développement ultérieur des enchères quel que soit le système. Il faut donc s'efforcer d'avoir un ensemble d'ouvertures aussi efficace que possible. A ce sujet, un certain nombre de réflexions à caractère général peut être fait.

(I) Si l'on excepte les ouvertures à partir du niveau de 3♣, qui sont généralement réservées aux enchères de barrage, il existe 10 paliers d'ouverture (de 1♣ à 2 SA). Ceci est peu et nécessite par conséquent une sélection rigoureuse des diverses significations attribuées à chacun d'eux. Si l'on tient compte par ailleurs du fait qu'une ouverture est généralement réservée aux mains forcing de manche (souvent 2♣ ou 2♦), bien que ces mains soient peu fréquentes (de l'ordre de 1.5 % pour fixer les idées), ***on constate qu'il ne reste en fait que 9 paliers d'ouverture pour commencer à décrire la grande majorité des mains.***

(II) Dans le contexte précédent, on voit par exemple qu'il ne paraît pas opportun de réserver une (ou deux) ouverture(s) aux mains tricolores qui ne représentent approximativement que 4% des mains. Pourtant, le Trèfle Romain développé autrefois par Avarelli et Belladonna, utilisait les ouvertures de 2♣ et de 2♦ pour les mains tricolores. On pourra objecter que ceci n'a pas empêché ces grands bridgeurs d'avoir un palmarès exceptionnel, mais cela est sans doute dû à d'autres raisons, et essentiellement à leur grand talent.

(III) ***Pour "économiser" les paliers, il est souhaitable de recourir à des ouvertures ayant des significations multiples.*** L'exemple le plus typique de ce type d'ouverture est le 2♦ multicolore (ou encore 2♦ ***multi*** comme nous l'appellerons par la suite). Cette enchère que nous proposons d'adopter permet en effet de condenser en une seule ouverture trois types de mains très différents comme nous le verrons ultérieurement.

(IV) Il paraît souhaitable également d'éviter les distinctions relativement inutiles et qui "encombrent" les systèmes. Un exemple de ce type dans le standard français est la distinction des ouvertures des mains régulières de 20-21 points et 22-23 points (ouvertes de 2 SA ou de 2♣ suivi de 2 SA). En effet il s'agit de mains assez rares, et on ne voit pas pourquoi l'amplitude des ouvertures habituelles est généralement de trois points (par exemple SA 15-17) alors que pour les mains beaucoup moins fréquentes évoquées précédemment l'amplitude ne serait que de deux points.

1-32 L'intérêt des systèmes offensifs

Comme le souligne le titre de cet ouvrage, nous pensons qu'un système offensif présente des avantages intrinsèques qu'il faut absolument rechercher.

(I) Il n'existe pas de système offensif sans prise de risque minimale. Si l'on souhaite avant tout la sécurité (c'est à dire en particulier chuter le moins souvent possible) il faut conserver les normes adoptées dans le standard français pour les ouvertures de barrage par exemple. Néanmoins, il n'est pas certain que ceci permettra d'obtenir de meilleurs résultats. Tout le problème consiste à évaluer le risque et, si l'on peut dire, à l'utiliser à bon escient.

Pour prendre un exemple très schématique, si une ouverture de barrage permet, en tournoi par paires, de prendre un top deux fois sur trois et un zéro une fois sur trois, la moyenne s'établit à 67 %, et en tournoi par paires il s'agit d'un très bon score. Naturellement, la réalité est beaucoup plus complexe mais l'intérêt d'un système offensif est néanmoins indéniable.

(II) Pour prendre l'offensive il convient d'ouvrir le plus souvent possible, tout en respectant des normes de sécurité suffisantes. Prendre l'initiative des enchères au Bridge est un peu comme avoir le "trait" aux échecs, c'est à dire commencer à jouer. On sait en effet qu'aux échecs le joueur qui dispose des pièces blanches, et qui commence la partie, a un avantage très important pour la suite. Prendre l'initiative des enchères au Bridge conduit à une situation un peu analogue.

(III) Pour prendre l'initiative des enchères, il faut envisager d'accroître la fréquence des ouvertures de barrage (ou de semi-barrage), et pour cela il faut accepter de réduire les contraintes qui existent dans les systèmes classiques sur ce type d'ouverture. Dans son ouvrage intitulé : "Bridge distributionnel", Jean-René Vernes a effectué une étude statistique des ouvertures de barrage pratiquées dans les grandes compétitions internationales et il ressort de cette étude que les barrages effectués dans ce type de compétition sont souvent faits avec six cartes au palier de 3 (notamment en mineure), et avec cinq cartes au palier de 2. Comme le dit l'auteur, la distribution généralement exigée (dans les systèmes classiques) est trop forte.

1-33 Cohérence et précision des systèmes

Ce sont naturellement des qualités que doit avoir tout système. Il existe quelques zones d'ombre dans les enchères classiques, et nous nous sommes efforcés d'y remédier dans les chapitres suivants. A titre d'exemple, et de façon non limitative, on peut citer :

(I) Les difficultés de l'exploration des chelems en mineure après l'ouverture d'1 SA.

(II) Les difficultés de la description d'une main régulière 5-3-3-2 en majeure après l'ouverture de 2 SA. *Le Stayman Puppet nous paraît s'imposer.*

(III) Les difficultés de *la description des mains après une ouverture forcing de manche.* Compte tenu de la consommation d'espace liée aux ouvertures de 2♣ ou 2♦ forcing de manche, la description des mains est difficile et une plus grande rigueur peut apparaître nécessaire. De même sur l'enchère de 4 SA (interrogative aux Rois) des réponses plus élaborées peuvent être développées.

(IV) *Dans la recherche des chelems, l'importance des Dames est grande.* Les Blackwood 5 clefs ou 6 clefs (très bien décrits dans "le standard pour l'an 2000") doivent être adoptés.

Les divers points évoqués précédemment, et d'autres encore, sont traités dans la suite de cet ouvrage.

1-4 Proposition d'adaptation de la majeure cinquième

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, cet ouvrage se situe sans ambiguïté dans le cadre de la majeure cinquième qui est un bon système et qui permet notamment de bien identifier les fits 4-4, 5-3, 6-2 en majeure en vue de la demande des manches à 4♥ ou 4♠. Mais ceci n'exclut pas, naturellement, de préciser certains aspects du système d'une part et de chercher à mettre au point un système plus offensif d'autre part. Concernant ce dernier point, les suggestions qui figurent dans la suite de cet ouvrage portent sur les cinq thèmes suivants :

1-41 Les ouvertures de 1♥ ou 1♠ à 10 ou 11 points H

Ces ouvertures sont déjà couramment pratiquées en troisième ou quatrième position. Nous suggérons de les étendre également à la première et deuxième position. *Il s'agit en quelque sorte d'un mini-barrage au niveau de 1♥ ou 1♠.* Comme nous l'avons dit ci-dessus, ceci permet d'avoir le trait (comparaison avec les échecs) ce qui offre de nombreux avantages (et quelques risques). Lorsque l'on ouvre d'1♥ ou d'1♠ en troisième position, on peut aussi trouver chez le joueur n° 4 une main forte ou très forte et la prise de risque existe également dans cette situation.

Nous verrons au chapitre 2 ci-après les développements liés à ce type d'ouverture, *notamment le relais à 2♣ (qui n'est pas un Drury)*, car les développements prévus sont en fait très différents de ceux utilisés dans cette convention.

1-42 Les développements sur l'ouverture d'1 SA

L'ouverture d'1 SA, 15-17 que nous proposons est exactement celle du standard français. Mais les développements diffèrent quelque peu. Nous suggérons en particulier d'adopter *le Stayman 3 paliers* (dans une version un peu modifiée) dans l'hypothèse où le répondant a une main faible et au moins sept cartes en majeures (distribuées 4-3). D'autres développements sont également prévus sur 1 SA afin de *trouver les fits en mineure* notamment.

1-43 Le 2♦ multicolore (ou 2♦ multi)

Le 2♦ multi est une enchère originale et efficace que nous recommandons d'adopter dans cet ouvrage. Cette enchère permet en effet de "compacter" plusieurs ouvertures différentes. Il existe d'ailleurs un certain nombre de variantes correspondant à cette enchère. Celle qui nous paraît la meilleure consiste à donner à l'ouverture de 2♦ les significations possibles suivantes :

- un 2 majeur faible (classiquement 2♥ ou 2♠)
- un 2 mineur fort (généralement ouvert de 2♣ fort indéterminé suivi d'une redemande à 3♣ ou 3♦)
- un 2 SA fort, correspondant à une main régulière, 20-22 points H.

Nous proposons aussi que les mains ouvertes de 2♦ et correspondant à des 2 majeurs faibles puissent être ouvertes avec des mains ne comportant que cinq cartes en majeure à condition que la main comporte un singleton.

Concernant l'option du 2♦ multi correspondant à une main de 2 SA (régulière, 20-22 points H), ceci oblige à ouvrir de 2♣ les mains forcing de manche à partir de 23 points H. Il ne nous paraît pas très gênant de réduire d'un point la force des mains considérées comme forcing de manche, et un certain nombre de bridgeurs optimistes le font déjà depuis longtemps.

1-44 Les ouvertures de barrage à 2♥ et 2♠

On pourrait songer à reprendre les ouvertures de 2♥ et 2♠ fortes (5 perdantes) puisque les deux majeurs faibles ont été ouverts de 2♦. Ceci est une possibilité, mais ce n'est pas nécessairement la meilleure solution. En effet nous verrons qu'il est possible d'ouvrir d'1♥ ou d'1♠ les mains fortes (5 perdantes et six cartes dans la majeure) en faisant suivre la première réponse d'une redemande à 3 SA (s'il y a effectivement une réponse à l'ouverture). Dans ces conditions, *il est possible d'utiliser les ouvertures de 2♥ et 2♠ pour décrire des bicolores majeurs faibles* (6-11 points, mais ceci étant modulé de façon adéquate selon la vulnérabilité). Ces ouvertures de 2♥ et 2♠ sont intéressantes car les mains correspondantes ne sont généralement pas ouvertes de crainte de manquer le fit dans la deuxième majeure. Ce type d'enchère n'est pas nouveau, mais nous nous sommes efforcés de codifier la suite des enchères (quand il y en a une) de façon à trouver notamment les manches en majeure. Indiquons aussi que nous réservons l'ouverture de 2♠ aux mains plus longues à Pique qu'à Cœur, ceci de façon que le répondant puisse corriger à 2♠ l'ouverture de 2♥ tout en restant au palier de 2 si les Piques lui conviennent davantage. On notera aussi que ces ouvertures peuvent être faites avec des mains qui ne comportent que neuf cartes en majeures (5-4) à la condition (en général) d'avoir un singleton.

1-45 Les ouvertures de barrage en mineures ou à SA (2 SA, 3♣, 3♦, 3 SA)

Les ouvertures de barrage en mineures ou à SA constituent une autre composante des ouvertures de barrage que nous suggérons d'adopter. Ces ouvertures de barrage peuvent n'être faites qu'avec six cartes dans la mineure longue (sauf l'ouverture de 3 SA). Naturellement, la couleur doit être de bonne qualité et comporter des cartes intermédiaires (10, 9, 8).